Nouvelle-Orléans, avril 1921

COMPTES RENDUS

DE

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant Tous les Trois Mois

SOMMAIRE

Procès verbaux

Charles Gayarré—Bibliographie

Les Poètes Louisianais (suite et fin)—M. Bussière Rouen

Programme du concours de 1920-1921

Prix de l'Abonnement, $1.00 par an, payable d'avance,
Le Numéro, 25 Cents.

Siège Social 822 rue Perdido,
Nouvelle-Orléans.

Standard Printing Works, Inc., 319 Magazine St., N. O. 48627

Nouvelle-Orléans, avril 1921

COMPTES RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.
GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Athénée Louisianais.

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane.
2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger;
3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société:

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance du 5 janvier.

Cette réunion est ouverte au grand public à l'occasion de la conférence de M. Gaston Riou, conférencier officiel de la Fédération de l'Alliance Française. C'est dans la Salle de la Bibliothèque Publique que M. Riou nous fait entendre une des causeries les plus goûtées de l'année. M. Riou possède une voix chaude et harmonieuse, il a l'éloquence naturelle et vive, il est jeune et enthousiasmé, sa parole claire et spirituelle a pour fond une intelligence hors ligne. M. Riou est en plus un profond penseur qui sait élever les coeurs et les esprits, son bel optimisme est contagieux.

M. Riou a choisi comme sujet l'oeuvre de Paul Dardé qu'il connaît intimement. Notre conférencier débute par un message de M. Dardé aux Américains. Ce paysan des Cévennes avec son vieux costume et sa barbe formidable nous conseille d'être nous-mêmes. Excellente idée, car parfois nous autres Américains sommes tentés de croire que nous devons imiter une autre culture tout bonnement parce qu'elle se trouve être

plus ancienne que la nôtre. Puis M. Riou nous fait voir la carrière de Paul Dardé qui du jour au lendemain est devenu célèbre; il étudie les antécédents de ce grand tailleur de pierre, car Dardé dédaigne le titre de sculpteur parce que pour lui ce mot comporte une saveur trop mondaine. En passant, M. Riou nous fait voir comment le père de Dardé, un illetré, appartient à une race des plus civilisées car on oublie trop souvent que la vallée du Rhône a connu la lumière bien avant Rome. En une digression, de celles qui rehaussent l'intérêt et la valeur de ses conférences, M. Riou nous donne ses propres idées sur ce qu'est la vraie civilisation; pour lui l'-humanité a toujours l'éternelle lutte entre la chose et la personne, l'une matérialiste, l'autre spiritualiste. La vraie civilisation est celle qui attache de l'importance aux choses intérieures; le propre de la barbarie est de mettre la chose au-dessus de la personne.

M. Riou reprend sa conférence en démontrant comment l'esprit de Dardé s'est formé. La pierre a été sa meilleure institutrice, car les bibliothèques furent inaccessibles au jeune homme qui ne put lire que quatre livres dans sa vie, à savoir, la Bible, Shakespeare, la Divine Comédie et les Origines des Espèces; toutefois chacun

laissa de profondes impressions dans l'âme de Dardé qui plus tard devait exprimer en pierre de belles idées prises à la prose de Darwin et à la poésie de Dante. Paul Dardé adolescent avait un avantage de la plus haute importance, il ne savait pas qu'il savait, il ne se permit donc aucune vanité et il fut surtout et tout simplement lui-même.

Ce fut à la caserne militaire que les dieux sourirent à Paul Dardé; car c'est là que, lui qui ne connaissait que des sous, gagna un prix de 400 francs dans un concours de dessin. C'était la fortune qui lui permettait d'aller voir l'Italie, pays de ses rêves car depuis qu'il était enfant il songeait à Léonard de Vinci et à Michel-Ange Buonarotti. Dardé alla voir tout ce qu'il y avait à voir en Italie et en revint avec 100 francs.

Paul Dardé ne put jamais se faire à la discipline telle que la conçoivent les grands artistes. L'Ecole des Beaux-Arts l'ennuya tant qu'il la quitta au bout de trois mois; il ne passa que trois jours chez Rodin. La discipline militaire lui réussit bien mieux; pendant la "Grande Guerre" il fit pleinement son devoir. Il fut assommé dans un combat corps à corps dans les tranchées et c'est pendant sa convalescence qu'il commença sa première grande oeuvre. On lui offrit 6000

francs pour une statue de Jeanne d'Arc; pour cette énorme somme, Dardé se crut porcé de faire une oeuvre en proportion; il choisit lui-même un bloc de pierre de dix pieds. Paris l'acclama bientôt pour deux belles oeuvres, "le Faune" et "la Femme en douleur". Celle-là représente un être aux confins de deux mondes, le visage du faune exprime la douleur de l'auteur qui après avoir lu Darwin ressent une vive douleur d'avoir vu l'homme diminué; pourtant l'oeil a un rayon de bonté, un commencement d'humanité.

M. Riou désire terminer sa conférence par une affirmation en nous donnant son idée du génie. Pour lui, un génie est une chose très rare car c'est un **homme,** non au-dessus de l'humanité car ce sont les autres qui ne sont pas des hommes. Paul Dardé, lui, c'est un homme! Hélas, comme il y a peu d'hommes autour de nous!

Séance du 14 janvier.—Séance d'affaires.

Dans les bureaux de M. Rouen—Présents: Mmes Walter C. Flower et Lucie Bouligny Arnauld, MM. Rouen, Durel, Lafargue, LaMeslée, Lelong et Legrand. M. Rouen est autorisé à signer la procuration que demandent MM. Pavey

et Weill pour la réunion extraordinaire de l'Alliance Française. Cette société désire étendre sa sphère et l'autorisation des groupes est nécessaire pour amender la constitution. Il est décidé de prier M. le capitaine Rivoire de la "Jeanne D'Arc" de nous faire une conférence lors du passage de ce cuirassé à la Nouvelle-Orléans. M. Michel Lelong a l'amabilité de nous offrir les services de M. de Lavergne, attaché d'ambassade à Washington, comme conférencier. L'Athénée accepte avec de grands remerciements. L'ordre du jour demande le renouvellement du bureau, le même bureau est réélu à l'unanimité. Ajournement.

Séance du 25 février 1921.

L'Athénée acceptant la large hospitalité de M. et Mme Lee S. Harrison, consacrait sa réunion de février aux poètes louisianais. Etaient présents—Mmes Harrison et Cruzat, Mlles Henderson et Jaubert, MM. Rouen, Durel, Lafargue, Villeré et Caboche ainsi qu'un très grand nombre d'invités. Mlle Camille Gibert, présentée par Mme Harrison est élue membre à l'unani-

mité. M. Bussière Rouen en une conférence intéressante et érudite fait revivre le glorieux passé poétique de notre chère Louisiane. Nous publions dans cette livraison cette conférence qui est une véritable contribution à l'histoire des lettres en Louisiane et qui de plus cadre surtout avec le but que poursuit notre société depuis sa fondation en 1876.

Le programme musical de la soirée fut préparé par les soins de Mme Jeanne Dupuy Harrison qui a su réunir des artistes dont le talent et l'art se sont fait applaudir longuement et sincèrement. Voici les numéros offerts—1. "Rêve de valse" (Strauss), "O beaux Rêves" (Saint-Saëns) chantés par Mlle Marie Méral, accompagnée par Mlle Bianca Farnet; 2. "Le Printemps" (Gounod) et "Berceuse", deux morceaux chantés par Mlle Bianca Cartier, Mlle Andrée Cartier au piano; 3. "Vos jolis Yeux" (Foudrain) et "Sainte Dorothée", chantés par Mlle Madeleine Le Bon, accompagnatrice, Mlle Bianca Farnet; 4. "Le Rêve" (Lambertye) et "Malgre moi" (Pugno) chantés par Mme Jacques de Tarnowski, accompagnée par Mme Virginia Westbrook; 5. Mme Westbrook chanta "Djelai" (Lenormand), "le Fléau" (Delcroze), puis, "le Papillon" (Foudrain).

M. Rouen clôt la soirée en remerciant Mme Harrison et toutes celles qui ont contribué à nous faire passer une bonne soirée. Mme Harrison prie les invités de passer à la salle à manger prendre des rafraîchissements qui furent des plus goûtés.

Charles Gayarré—Bibliographie.

M. Willian Beer, bibliothécaire de la "Howard Memorial Library" a eu l'amabilité de nous faire parvenir une excellente bibliographie des livres qui se trouvent dans sa bibliothèque, soit des oeuvres de notre distingué Louisianais soit des articles de critique. M. Beer met à la disposition du public tout ce qui est nécessaire pour prendre part à notre concours de cette année. Nos remerciements les plus sincères vont à M. Beer pour ce travail de grande utilité. Tout concurrent qui désirerait posséder cette bibliographie n'aura qu'à adresser sa demande au secrétaire, lui fournissant une enveloppe portant un nom de plume et l'adresse "Poste restante".

Les Poètes Louisianais.
(Suite)

Le docteur Charles Testut nous a laissé comme bagage littéraire beaucoup de travaux, mais en général on a préféré ses vers qui ont de la grâce. On connait mieux "Les Echos", tristes méditations dont la rime est toujours riche. Nous lui devons aussi un ouvrage critique sur les écrivains louisianais.

Nous allons maintenant, chers auditeurs, feuilleter ensemble les "Comptes Rendus" de l'Athénée Louisianais. Je vous invite de tout coeur à faire avec moi ce pèlerinage qui pour moi est sacré, car il résume pour ainsi dire le travail poétique de collègues que j'ai estimés et celui d'autres personnes qui ont donné aux colonnes de notre revue des pages dont je vous ferai entendre des extraits pour vous prouver que loin de périr, la Muse louisianaise s'est portée à merveille.

M. le docteur Alfred Mercier est un de nos auteurs louisianais qui ont le plus produit. Romans, Etudes scientifiques, philosophiques et historiques, Poèmes sérieux et légers. Résumés d'-

expériences, rien, enfin, n'était impossible à ce savant louisianais que j'ai beaucoup aimé et qui a été un de mes plus dévoués tuteurs et collaborateurs en littérature. Fondateur et secrétaire perpétuel de l'Athénée, il travailla avec acharnement à l'accomplissement de la tâche qu'il s'était imposée volontairement. Les uns préfèrent ses romans, lesquels sont assez nombreux, les autres trouvent dans ses vers des beautés d'une délicatesse infinie. Il nous faudrait plusieurs conférences pour parler de lui. J'ai choisi un petit poème de sa composition qui vous fera plaisir, j'en suis sûr:

C'est un dialogue entre les Soleils et la Nuit:

LES SOLEILS.

"Nous sommes les Soleils, les vainqueurs de la Nuit;
Devant nous elle fuit et meurt. A nous l'espace!
A nous l'éternité, nous dont la flamme enlace
L'immensité profonde et partout resplendit!"

"Gloire à nous, rois puissants dont le regard féconde
Les Sphères décrivant leur orbe autour de nous!
Notre chaude clarté réjouit chaque monde;
La vie est un bienfait de nos feux purs et doux."

"A nous seuls appartiennent l'étendue infinie;
Immortels nous flottons et toujours avançons,
Nés de nos mouvements, des fleuves d'harmonie
Circulent dans l'éther partout où nous passons."

LA NUIT.

"Vous mentez, ô soleils ! à moi seuls appartiennent
L'espace sans limite et l'immortalité,
Au delà des lointains où vos rayons parviennent,
Mon noir abîme étend sa morne immensité."

"Semés de loin en loin sur mon manteau d'ébène,
Vous ornez pour un temps ma sévère beauté ;
Il n'est permis qu'à moi, moi votre souveraine,
De dire à haute voix :—J'ai toujours existé"—

"Qu'êtes-vous comparée à moi ? des grains de sable.
Vous êtes tous sortis de mon sein ténébreux ;
Tous vous y rentrerez, poussière périssable,
Atomes dispersés dans le désert des cieux."

"D'innombrables soleils, avant votre naissance,
Etincelaient déjà sur l'abîme sans fond ;
Où sont-ils aujourd'hui ? qui pleure leur absence ?
Qui cherche leur éclat disparu de mon front ?"

"Quand vous périrez tous d'une fin foudroyante,
Je n'en recevrais pas le moindre ébranlement ;
Je n'en serais ni plus ni moins la Nuit puissante
Qui ne meurt pas, et n'eut point de commencement."

"Ignorez-vous, Soleils, qu'il est dans mon empire
Des mondes éloignés d'où vous n'êtes point vus ?
Qu'importe à leur destin que votre flamme expire ?
Rien ne leur apprendra que vous n'existez plus."

"Cessez donc, orgueillez, de chanter vos louanges !
Eclairez, échauffez les mondes habités.
Je vous absorberai, passagères phalanges,
Quand par le Temps qui fuit vos jours sont comptés.

Ces vers que je viens de vous lire sont, selon moi d'une grande richesse d'expression, d'une force majestueuse; ils dépeignent merveilleusement le firmament et il nous semble, qu'après les avoir entendus, l'espace devient de plus en plus insondable. Et puis quelle admirable leçon pour les vaniteux.

Un autre médecin louisianais dont nous sommes forcés d'admirer les créations, est le docteur Charles Chauvin Boisclair Deléry dont l'actif littéraire ne laisse pas à désirer. La guerre civile lui inspira une belle oeuvre, "Les Némésiennes Confédérées"; il se distingua par un ouvrage en prose très utile qu'il intitula "Chroniques Indiennes", auquel il donna un prologue en vers pleins de charme. Les poèmes du docteur Deléry sont très nombreux et très corrects; le style en est toujours impeccable, mais il est à regretter que nous n'en ayions que quelques uns sous la main. Une de ses nièces m'a prêté le manuscrit de son "Ode à Lamartine" qu'il écrivit à Mandeville, sur les bords du Lac Pontchartrain, et dont il fit don au grand poète quand il perdit sa fille. Elle est trop longue pour que je vous la fasse connaître en son entier; elle est en huit strophes de huit vers; je regrette de me voir forcé d'en limiter la lecture aux trois premières strophes:

I

"Pendant que la mer roule en caressant la grève,
La lune en grandissant se mire dans les eaux;
Tout dort et je suis là qui contemple et qui rêve
Sur les rives du lac aux mobiles tableaux.
Minuit! Je suis le seul dont l'âme soit ouverte
Au bruit confus des flots; mais n'est-ce bien qu'un bruit?
C'est un balbutiement, obscur d'abord, mais certe
C'est le flot qui commence et c'est Dieu qui poursuit."

"Et qui souffle la vie à cette mer profonde,
Et ces hymnes nombreux qui remontent au ciel?
Qui lui prête la voix qui chante ou bien qui gronde?
Qui donc, si ce n'est LUI, le TRES HAUT, L'ETERNEL.
Oui c'est Dieu qui frémit sous l'onde qui murmure,
C'est lui qui fait rouler le vaste firmament.
O terre, c'est à Lui que tu dois ta parure,
Homme, tu tiens de Lui l'esprit qui le comprend."

"C'est lui qui fait couler ces pleurs, rosée ardente,
Que versent les vivants sur la cendre du mort.
Cette voile qui glisse et que la lune argente.
C'est son souffle divin qui la conduit au port.
Laisse-moi contempler, Seigneur, ton oeuvre immense;
Combien je suis petit devant tant de grandeur!
Et pourtant je suis grand, je suis homme, je pense,
Et penser, c'est aimer, sublime Créateur."

Plusieurs de nos auteurs louisianais, admirateurs d'Esope et de LaFontaine, ont donné la parole à des animaux dans des fables pleines d'esprit, de logique, et se terminant par une morale très bien pensée. Monsieur Onézime de Bouchel est de cette catégorie; ses fables sont amusantes et pleines d'entrain, surtout "La

Louve et la Brebis". Et pourtant j'ai choisi pour vous faire voir la pensée poétique de l'auteur une petite bluette intitulée:

La Violette.

"Dans nos jardins il est une petite fleur.
Une modeste fleur dont la suave odeur
Révèle la présence.
Aux baisers du soleil se cachant à demi,
Sous le sombre feuillage elle cherche un abri,
Et s'entrouve en silence."

"Souveraine elle ignore, en sa simplicité,
Les grands airs importants que prend la vanité
Prétentieuse et folle.
C'est surtout quand la nuit vient obscurcir les cieux,
Qu'elle exhale sans bruit les trésors précieux
De sa chaste corolle."

"Plus d'une grande dame, invoquant son secours,
Ajoute son parfum à ses brillants atours
Pour régner à la fête;
Et la jeune bergère, avide de plaisir,
Dans sa naïveté sait bien s'en embellir
Pour faire une conquête."

M. le docteur John J. Castellanos, mon aimable et regretté collègue, a fait plusieurs traductions en français de poésies espagnoles dont il avait fait choix avec tout le goût que nous lui envions; il écrivit en 1886 une jolie poésie que, par pure modestie, il qualifia de: "phrases rimées", qu'il dédia à M. le docteur Alfred Mercier "comme témoignage de profonde affection et de haute estime." En voici quelques lignes:

Le Soir.

"Le jour a fui. Tout dort. C'est l'heure du silence;
Vois, la Nature est là. Saluons sa présence,
Et rêvons seuls, Elvire. Oui, rapprochés ainsi
Et, la main dans la main, arrêtons-nous ici.
Au lointain la sierra comme un géant se dresse,
Etalant ses flancs noirs, immense forteresse,
Elle ceint l'horizon, et, menaçant les cieux,
Entasse ses rochers et ses pics sourcilleux.
Plus bas, dans le vallon, s'étend la nappe sombre
Où, vaguement groupés, semblent dormir dans l'ombre
Les lugubres forêts et les épais vergers.
Les coteaux éclairés par les feux des bergers,
Font reluire à nos yeux cette campagne morte.
Pasteurs, ne dormez pas: le loup est à la porte,
Souvent l'homme en sa force est bien prêt de la mort;
Plus d'un nocher naufrage à l'approche du port.
Du modeste clocher l'Angelus au loin tinte;
Echo de la prière, apportes-tu la plainte
De plus d'un coeur brisé, qui livre ses secrets
A l'ardente ferveur de tes accents discrets?
Guerriers sous la cuirasse et moines sous la bure,
Ployez tous le genoux: la voix de la nature,
Le festin, l'oraison, la gaîté, le devoir,
Tout dit: "Voici le soir". "

M. Jules Gentil, quoique français de naissance s'est créé, ici, beaucoup d'amis par ses admirables articles dans nos journaux louisianais; il a, lui aussi, taquiné la Muse et quelques uns de ses poèmes mériteraient d'être cités pour la grandeur majestueuse de leur beauté.

Mlle. Léonie Pichot se distingua dans l'art de faire de jolis vers, ainsi que M. le Professeur

Jules Choppin qui fit des fables en patois créole et de fort jolis sonnets. Le docteur Walter Tusson et M. Jean Badoil (lauréat de l'Athénée) promettaient beaucoup pour l'avenir, mais ils sont partis trop jeunes.

Tous ceux dont je vous ai entretenu, sont morts et, si la Poésie est admirée dans l'autre monde, ils doivent s'en réjouir, car pour presque tous, écrire des vers a dû être chose céleste; puisque c'était pour eux le Paradis sur terre.

Mais il ne faut pas croire que la Poésie en Louisiane soit morte avec eux; au contraire, leur exemple leur a survécu et a servi à inspirer d'autres Louisianais et d'autres Louisianaises dont le nombre est loin d'être négligeable. Par exemple, M. Georges Dessommes dont les poésies paraissent depuis les premiers numéros de l'Athénée, a fourni de quoi faire un très respectable volume de poèmes; tous les genres lui sont faciles: le léger, le sérieux, le badin. Le choix d'une de ses poésies a été difficile; j'en voulais une que je pusse lire en son entier et je me suis arrêté à celle-ci, qu'il a écrite quand il était tout jeune (1886).

LE DESIR:

"Le ciel du soir, opaque et lourd, est obscurci
Par l'amas de vapeurs que le vent amoncelle.
Ta pourpre, ô Roi-Soleil, à peine se décèle
A travers ce linceul constamment épaissi."

"Une mince lueur à l'occident perce. Elle
Rayonne peu-à-peu dans l'éther éclairci.
Embrasant tout-à-coup le zénith ; et voici
Qu'un fleuve de clartés à l'horizon ruisselle."

"Mais c'est un vain mirage, et, dans le ciel plombé,
Dès que le glorieux astre au loin est tombé,
Les ténèbres se font encore plus étouffantes.

Tel le désir, au fond de nos mortels ennuis
Allumant un instant ses flammes triomphantes,
Augmente en s'éteignant la noirceur de nos nuits."

Et puis il y a encore Max Cousin, Constant Beauvais, Henri A. Bernard, Ferdinand E. Larue, le Père Maltrait (lauréat de l'Athénée), M. le Professeur George J. Thériot et beaucoup d'autres dont les oeuvres ont paru dans nos Comptes Rendus et font preuve de talent chez leurs auteurs.

Les dames n'ont pas manqué à l'appel: Mme. W. J. Sheldon (Ulla) a beaucoup d'imagination, d'originalité; elle fut lauréate de l'Athénée et, quoique demeurant au Mexique, elle ne l'oublie jamais et lui envoie très souvent des vers qui sont publiés avec plaisir par nous.

Nous avons reçu, il y a quelques années d'une autre Louisianaise, plusieurs poèmes de sa composition qui avaient tous une tournure gracieuse et charmante; l'une de ces poésies me plut tout particulièrement et je vais vous la dire:

"Sur un vase de Sèvres,
Je vois un couple heureux,
Qui se donne des lèvres
Un baiser d'amoureux."

"Depuis plus d'une année,
Ils s'aiment, sans bouger,
Sur l'ample cheminée
De ma salle-à-manger:"

"Là, leur pose suprême,
Leur immobilité,
Me rappellent l'emblême
De la fidélité."

"Mais l'éternelle extase,
Le doux et long baiser,
Sont morts avec le vase
Que je viens de briser."

"Ainsi fuit la constance,
Ainsi finit l'amour,
Les coeurs et l'espérance
Tout se brise en un jour."

L'auteur de ces vers est Mme. Gabrielle Shoenfeld.

Une autre dame, toute jeune et qui commence sa carrière littéraire, nous a adressé dernièrement quelques stances toutes vibrantes de vie et de sincérité qu'elle a intitulées: "Faible Hommage à la France et à sa langue". C'est Mme. Adèle Mérilh McCloskey.

J'ai réservé pour la fin, l'appréciation des nombreux poèmes, de genres différents, que nous devons à la plume souple et gracieuse du premier vice-président de l'Athénée, M. Edgar Grima, qui depuis plus de trente ans a publié dans notre journal des vers qui feraient honneur aux plus éminents poètes. M. Grima est très modeste et ne se doute même pas de son talent; il paraît étonné que nous lui ayons donné le titre de "poète de l'Athénée" qu'il mérite et que personne n'oserait lui contester. Il a chanté dans tous les diapasons de la lyre poétique, et ses vers coulants et simples nous enchantent comme le ferait la plus douce musique, l'harmonie la plus parfaite. Choisir une de ses poésies n'était pas chose facile, car je les aime toutes; pour mettre un terme à mon hésitation j'ai pris une des plus récentes, publiée en avril 1916, pour vous faire voir que notre poète a toujours l'esprit jeune et fécond.

"NE M'EN VEUX PAS" est le titre de cette pièce:

"Si je t'ai fait pleurer ne m'en veux pas, mignonne,
Il faut pour bien aimer savoir pleurer aussi.
La nuit, j'ai comme toi, comptant l'heure qui sonne,
Versé plus d'une larme, en mon fauteuil assis."

"Est-il rien de plus doux, de plus vrai qu'une larme,
Quand ce qui souffre en nous, c'est l'âme et non la chair?
J'éprouvais à pleurer un indicible charme,
En me sentant l'écho d'un coeur qui m'était cher."

"Je songeais que bien vite on oublierait sa peine
Quand on se trouverait ensemble tous les deux;
Et qu'il n'est pas besoin, comme seigneur ou reine,
De vivre en un palais doré pour être heureux."

"Mignonne, j'ai voulu sonder ton coeur de femme.
Je vois bien maintenant que tu sauras m'aimer,
Et que je puis en toi verser toute mon âme,
Ainsi ne m'en veux pas si je t'ai fait pleurer."

Avec de tels poètes sur la brèche, il n'y a aucune raison pour que notre Muse louisianaise soit tentée d'élire domicile ailleurs ou qu'elle rende le dernier soupir.

Je vous prie, chers auditeurs, de croire que les poètes dont je vous ai parlé, ne complètent nullement la liste de ceux qui ont fait, en langue française, de la poésie en Louisiane. Ce que je vous ai donné n'est qu'un aperçu très superficiel. Il y en a beaucoup dont les noms ne me sont pas venus à l'esprit, ou que mes recherches ne m'ont pas encore dévoilés. Vous avez très souvent, comme moi, lu dans nos journaux des poèmes que vous avez admirés; ce sont quelquefois les créations d'écrivains qui manquent de confiance en leur étoile, malgré un talent inné, et qui ont besoin d'être soutenus. J'espère avoir le temps de mettre à exécution le projet que j'ai mentionné au début de ma causerie, c'est-à-dire, de faire connaître tous les poètes de la Louisiane sans exception, et d'encourager ceux qui méritent de l'être, à moins qu'une personne plus autorisée que votre serviteur ne s'occupe de cette entre-

prise littéraire et patriotique, un poète, par exemple, ce serait de sa partie.

Je crois même que je me suis aventuré sur un terrain que je n'ai pas fini d'étudier; et si, par hasard, vous entendiez quelqu'un exprimer l'opinion que cette conférence eut dû être faite par un poète, dites à cette personne que j'avoue qu'elle a parfaitement raison. Pensez-donc à ce qu'aurait pû vous dire un poète, réellement inspiré, de toutes les beautés que contiennent les vers dont je me suis occupé! Que les richesses de ces lignes vous auraient frappés sortant de la bouche d'une personne qui aurait su les interpréter et les rendre avec justesse! je ne dis pas avec enthousiasme, car l'enthousiasme ne m'a pas manqué pour l'agréable tâche que j'avais acceptée; mais il y a dans un poète un "je ne sais quoi" d'idéal que mon prosaïsme de simple prosateur a chassé de mon être. J'aurais beaucoup donné pour être un de ces privilégiés de la nature qui peuvent s'envoler dans les sphères éthérées, s'oublier eux-mêmes, ou plutôt oublier le terre-à-terre monotone de la vie et qui, les yeux ravis, les bras tendus vers l'infini azuré du firmament, s'élèvent sur les ailes de Pégase à des hauteurs vertigineuses, dans le domaine du Sublime et du Beau, où ils ont des visions que leur imagination vive et avide, colore et qu'elle reproduit en d'exquis poèmes; mais, que voulez-vous, n'est pas poète qui veut, et le vieux dicton latin "Poeta nascitur, non fit", n'a jamais été plus vrai

que pour moi. Je ne suis pas enfant des Muses, je ne suis pas né poète et ne le suis jamais devenu, et je vous présente mes excuses si, malgré votre bonté et votre indulgence, vos paupières se sont, au cours de ma causerie, alourdies sous l'empire d'une lassitude incontrolable. Un vieux poète français, Lamotte-Houdard, qu'on a accusé un peu injustement, d'avoir fait de très mauvais vers, a passé à la postérité avec une seule ligne que tout le monde répète à satiété: "L'ennui naquit un jour de l'uniformité". Me rappelant ces mots j'ai tâché, en faisant parler les poètes de mon pays et quelques amis, d'enlever à mes dissertations tout caractère d'uniformité, pour que l'ennui n'y règne pas trop en Maître absolu; j'ai causé sans façons, comme un simple mortel et j'espère que vous me serez gré des recherches et du travail assez sérieux que j'ai faits pour vous inviter à refaire la connaissance de quelques uns des auteurs lyriques dont s'honore, à juste titre, cette chère Louisiane qui a su donner à ses enfants le goût raffiné et subtil, délicieux même, d'une intellectualité dont le cachet est à la fois sérieux, digne, fin, délicat et poétique.

Merci de m'avoir encore une fois fourni l'occasion de présenter, imparfaitement peut-être, la cause de nos poètes louisianais et de plaider, de tout coeur, l'obtention en leur faveur d'un hommage dont ils sont dignes.

Bussière Rouen.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.
(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1921

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

Charles Gayarré

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er octobre 1921 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne de race blanche résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits en langue française aussi lisiblement que possible, ou dactylographiés sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur

une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé à cette fête et les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 822, rue Perdido, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.